



SAINT-MARTIN DE BOSCHERVILLE

DEPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ARRONDISSEMENT DE ROUEN
CANTON DE BARENTIN

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'article L 121 du Code des Communes)

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE BOSCHERVILLE se réunira à la Mairie, au lieu ordinaire de ses séances

Le lundi 10 septembre 2018 à 20 heures 45

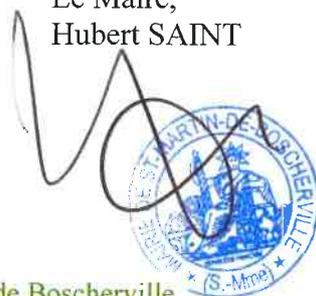
ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 27 juin 2018

- I. DÉLIBÉRATIONS
 - Vente de la maison « VALLOIS »
 - Location d'un local à un kinésithérapeute
 - Renouvellement de la convention d'occupation précaire du logement au-dessus de la garderie
 - Modification du temps de travail d'un poste d'Adjoint technique
 - Protection des données – Désignation d'un DPO (Délégué à la protection des données)
 - PLUi Métropole – Débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables modifié (PADD)
 - Annulation de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties des propriétaires en zone humide dans le périmètre d'un parc naturel
 - Métropole - Approbation du rapport de la Commission locale d'Evaluation des Transferts de Charges (CLETC) du 2 juillet 2018
 - Décisions modificatives

II. QUESTIONS DIVERSES

Le Maire,
Hubert SAINT



17, Chaussée Saint Georges - 76840 Saint-Martin de Boscherville

☎ : 02.35.32.00.08 – ☎ : 02.35.34.84.88

stmartindeboscherville@wanadoo.fr